



Bulletin agro-hydro-météorologique décennaire

SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays

Situation pluviométrique

La 2^{ème} décennie du mois d'août 2024 a été marquée par des pluies fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays. Des pluies dépassant fortement les 100 mm ont aussi été enregistrées dans 17 localités des régions de : Dosso (9); Tillabéri (4); Maradi (2) et Zinder (2). Le record absolu (208,6 mm) a été relevé à Tiloa dans la région de Tillabéri.

Le cumul pluviométrique décennaire (Fig. 1) a varié entre 27,6 mm à Bilma et 372,1 mm à Tiloa (Tillabéri). Le cumul saisonnier (Fig. 2) a de son côté fluctué entre 104,7 mm à Ingall et 1061,4 mm à Garagoumsa (Myrriah) dans la région de Zinder.

Comparé à celui de l'année passée (Fig.3). et à la normale 1991-2020 (Fig. 4), ce cumul est très excédentaire sur les postes suivis. Des excédents très élevés ont été identifiés dont les plus remarquables à Zinder 423,7 mm, et Loga (région de Dosso) 405,4 mm.

Toutefois, des déficits ont été soulignés dont les plus importants sont : 158 mm à Madaoua et 116,3 mm à Keita et 99,2 mm à Tchirozérine au cours de la même période.

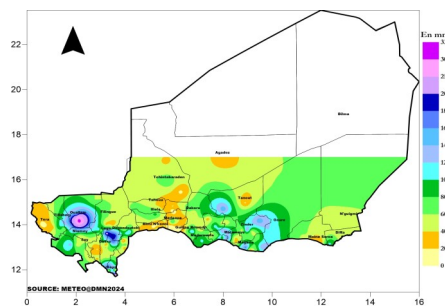


Fig1 : Cumul pluviométrique de la 2^{ème} décennie d'août 2024

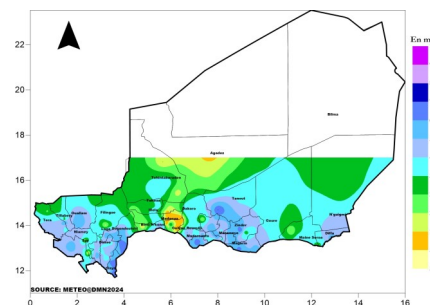


Fig2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 20 août 2024

SITUATION AGRICOLE : Poursuite normale de développement des cultures sur la majeure partie du territoire.

La 2^{ème} décennie du mois d'août a été très pluvieuse avec une large couverture et des hauteurs importantes dans plusieurs localités. A la faveur de ces précipitations abondantes, le développement des cultures se poursuit normalement avec un début de maturité du mil, de l'arachide et du niébé est observée dans certaines localités. Des cas d'inondations, mais aussi des ruptures de pluie prolongées ont été observés dans certaines localités. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse pour tous les produits par rapport à la décennie précédente et une hausse par rapport à la même décennie de l'année 2023 (Suite, lire page 3)

Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 3, 4 & 5

Sommaire :

- Pluies modérées à très fortes sur la majeure partie du territoire
- Importants écoulements au niveau du fleuve Niger
- Développement normal des cultures dans la majeure partie du territoire.
- Situation phytosanitaire caractérisée par des infestations et quelques attaques
- Nette amélioration des pâturages
- Situation zoonositaire calme
- Termes d'échange restent en défaveur de l'éleveur

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique :

Au cours de cette 2^{ème} décennie, les conditions hydriques pour les cultures ont été globalement favorables dans la majorité de la zone agricole. En effet, l'indice décennaire de satisfaction des besoins en eau des cultures a dépassé 90 % dans la plupart de ces régions. Cependant, certaines exceptions subsistent, notamment dans la partie nord des départements de Téra, Ouallam, Filingué, Illéla, Gouré et Diffa où cet indice se situe entre 40 et 60 % (Fig5).

Les réserves en eau du sol dépassent 40 mm dans le sud des régions riveraines du fleuve, l'extrême sud Tahoua, Maradi et Zinder. Dans la majeure partie de la zone agricole, elles se maintiennent dans une fourchette de 10 à 20 mm (Fig6). Les températures moyennes ont varié entre 26,1 et 28,1°C, tandis que l'évapotranspiration s'est située entre 4,6 et 6,6 mm/jour. L'humidité moyenne de l'air a augmenté par rapport à la décennie précédente, oscillant entre 77 et 88 %. La durée d'insolation a diminué, se situant entre 2,3 et 6,7 heures par jour. L'ensemble de ces conditions demeure favorable au bon développement des cultures en cours de cycle.

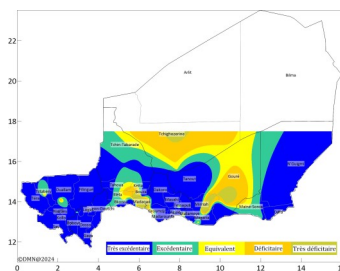


Fig3 : Ecart cumul saisonnier par rapport l'année passée au 20 août 2024

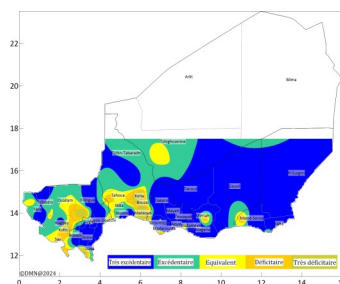


Fig4 : Ecart cumul saisonnier par rapport l'année passée au 20 août 2024

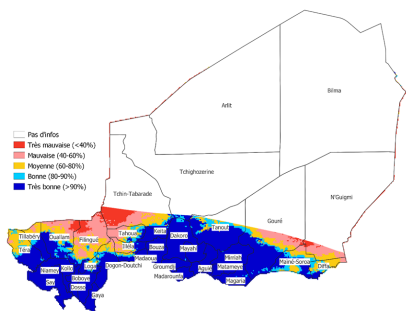


Fig5 : Indice de satisfaction des besoins en eau des cultures

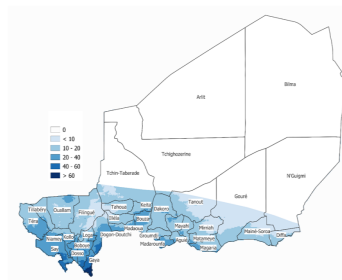


Fig6 : Réserve en eau dans le sol

SITUATION HYDROLOGIQUE : Importants écoulements au niveau du fleuve

Niger

Les importantes précipitations enregistrées dans le bassin du Niger au Burkina, au Mali et dans le sud-ouest du Niger contiennent d'engendrer d'importants écoulements au niveau du fleuve Niger. Les hauteurs d'eau observées à Niamey ont atteint et dépassé le seuil critique dit « seuil d'alerte rouge fixée à 620 cm pour un débit de 2046 m³/s » le 19 août 2024 à 23 heures.

Les hauteurs d'eau relevés ce jour du 20 août 2024 sont passées de 630 cm pour un débit de 2.119 m³/s à 04h00 à 634 cm pour un débit de 2.148 m³/s à la même date à 07h00. Ces hauteurs d'eau ont dépassé le seuil d'alerte rouge fixée à 620 cm.

L'analyse des hydrogrammes des débits (fig7) ci-dessous montre également que celui de cette année est en montée fulgurante dépassant ainsi celui de l'année passée et celui de la moyenne décennale (2014-2023). Il a tendance à rejoindre ceux des années humides 2012 et 2020. Suivant l'échelle standard de classification des seuils (voir tableau n° 1), le niveau d'alerte rouge a une menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens. Il s'agit d'une situation dangereuse avec un risque élevé de catastrophe.

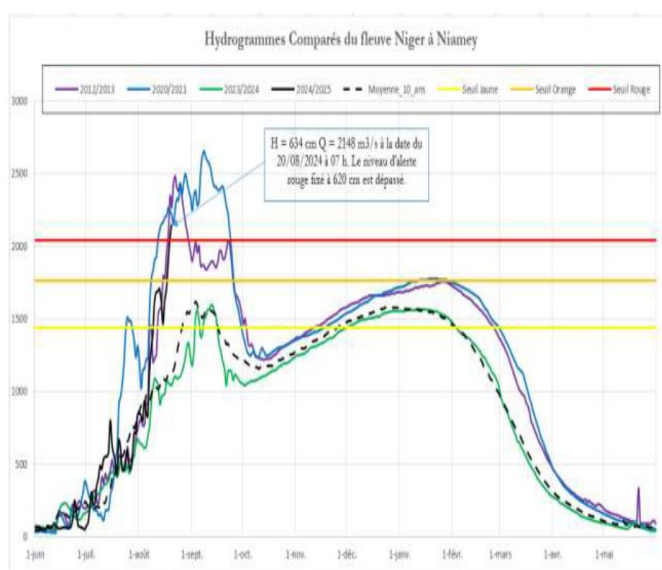


Fig.7 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 20 août est de 99 %. Il reste 80 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (17 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité).

Source:DS/MAG

Situation phénologique

Au cours de cette deuxième décennie d'août, le stade dominant est l'épiaison pour le mil et la montaison pour le sorgho avec respectivement 30% et 42% sur le plan national. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée à Gaya, Tibiri et Dioundou (région de Dosso) Madarounfa, Gazaoua et Tessaoua (région de Maradi) et à Dungass et Magaria (Région de Zinder) tandis que le stade le plus avancé pour le sorgho est la grenaison observée dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette 2ème décennie du mois d'août 2024 est caractérisée par différents types d'infestations et d'attaques répertoriées dans plusieurs localités du pays. Il s'agit de :

Infestations de **sauteriaux** (*Kraussaria Angulifera*) ; Infestations d'insectes floricoles ; Infestations de **criocères (Lema planifrons)**; Infestations de **cicadelles** (*Poophilus costalis*) ; Infestations de la **mouche de pousses** ; Infestations **des chenilles défoliatrices** ; Infestations de la **chenille légionnaire** ; Infestations de **pucerons (Aphis craccivora)** ; Infestations de **Thrips (Thrips tabaci)** ; Infestations **d'acariens** ; Infestations du **foreur de tiges** (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil dans les départements ; Attaques **d'oiseaux granivores** ; Infestations de la **mineuse de l'épi** du mil

Au total 3 934,5 ha ont été traités sur 4 728,5 ha déclarés infestés soit un taux de 83,20 %

Situation des prix des denrées alimentaires

Tous les produits par rapport à la décennie passée. Comparée à l'année passée à la même période, les niveaux des prix sont en hausse pour tous les produits agricoles suivis avec un pic observé pour le niébé (hausse de 88%).

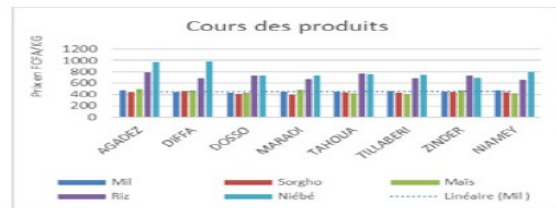
(Tableau n°2).

Tableau n°1 : Cours des produits (F/kg)

Source:DS/MAG

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEV	475	445	494	786	973
DIFFA	443	465	472	681	981
DOSSE	431	405	423	734	738
MARADI	452	403	448	667	731
TAHOVA	453	435	420	759	754
TILLABERI	470	426	412	685	741
ZINDER	452	445	474	737	698
NIAMEY	472	440	420	660	800
Moyenne décennie	456	433	445	714	802
Moyenne décennie précédente	470	442	461	725	812
Moyenne même décennie 2023	357	334	370	573	426
Variation par rapport à la décennie précédente (%)	-3,0	-2	-3	-2	-1
Variation par rapport à la même décennie en 2023 (%)	28	30	20	25	88

2ème décennie Août



Phénomènes exceptionnels

Des inondations ont été observées dans plusieurs localités à la suite des précipitations enregistrées au cours de cette décennie : à Agadez elles sont intervenues sur les jardins d'oignon, corète, tomate, luzerne, pastèque, courgette, melon. Ces inondations ont concerné aussi le mil, le sorgho, le niébé, et l'arachide dans plusieurs localités des régions de Dosso sur 5177 ha, à Tillabéri sur 9 842,9 ha, et à Zinder sur 337,5 ha. Les autres superficies inondées sont cours d'évaluation. Ces fortes précipitations ont aussi causé la perte de 44 petits ruminants au niveau des villages de Barmou, Ikakan et N'goye (commune de Barmou) ;1014 têtes d'animaux (340 vaches, 263 chèvres, 381 brebis et 30 ânes) dans la commune de Tébaram/Tahoua au niveau de 14 villages.

SITUATION PASTORALE

Au cours de la deuxième décennie d'août 2024, la situation pastorale est marquée par une nette amélioration des pâturages et des conditions d'abreuvement des animaux et de leur embonpoint. Il est constaté la remontée des éleveurs et de leurs troupeaux du Sud vers le Nord en direction d'Inqall pour les terres salées et en prélude à la cure salée. Les termes de l'échange restent encore défavorables aux éleveurs.

Suite page 4

SITUATION PASTORALE (suite)

La deuxième décennie d'août 2024 est caractérisée par une amélioration nette de la végétation avec des disparités inter zonales de production suite à des fortes et importantes pluies enregistrées au niveau de plusieurs localités du Pays. D'une manière générale, le tapis herbacé est totalement installé et aucune poche de sécheresse n'a été observée pour la décennie. Dans la région d'Agadez par exemple, le recouvrement du sol par des herbacés varie de 20 à 30% en zone Air et de 30 à 60% en zone pastorale dans le département de Tchirozerine. Il peut être estimé à 50 à 60 % dans le département d'Ingall

1. Pâturage

La situation pastorale est marquée par une nette amélioration de la végétation avec des disparités inter zonales de production au cours de cette deuxième décennie du mois d'août 2024 suite aux quantités importantes des pluies enregistrées. Par exemple dans la région d'Agadez, le recouvrement du sol des herbacés varie de 20 à 30% en zone Air et de 30 à 60% en zone pastorale dans le département de Tchirozerine. Il peut être estimé à 50 voire 60 % dans le département d'Ingall. Le taux de recouvrement des enclaves pastorales dans la bande Sud du Pays est globalement faible. Dans la région de Tillabéri, des plages nues par endroit persistent encore dans les départements de Téra, Banibangou, Abala, Torodi. Mais dans les régions de Tahoua et Agadez, le *Panicum tirgidum* et les ligneux sont en pleine régénération avec une production importante de fourrage. En plus, dans la région de Zinder, les bandes nues du département de Gouré et les poches de sécheresse dans le département de Tanout (kanak Sofoua, kanak mosquée, Damtoui, Aborak, etc.), annoncées dans la troisième décennie de Juillet sont bien arrosées au cours de cette deuxième décennie, avec une situation exceptionnelle dans le département de Tesker.

Le stade de développement phénologique des herbacées comporte les strates variables, levée, tallage, voire montaison épiaison et/ou nouaison par endroit. Il varie d'une zone à l'autre en fonction du gradient pluviométrique et la date d'installation de la campagne.

Dans la zone de Bermo, région de Maradi, on note une dominance des légumineuses sur les herbacées. Dans certaines régions comme Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder, au niveau des enclaves pastorales, l'espèce dominante reste encore *Sida cordifolia*.

L'alimentation des animaux est basée essentiellement sur l'utilisation des herbacées, du pâturage aérien (feuille des ligneux) ainsi que des résidus de récolte (fane de niébé, d'arachide, tige de mil, sorgho etc.) et d'intrants (son de céréales). Les ligneux connaissant une bonne régénération, sont beaucoup exploités surtout par les petits ruminants et les camelins. Au niveau de la ville de Niamey, les herbacées fourragères des zones inondables de la vallée du fleuve ou des mares dont entre autres *Commelina forskalaei*, *Alisicarpus ovalifolius*, *Zornia glochidiata*, *Brachiaria ramosa*, sont en grande partie fauchées et alimentent le marché des fourrages verts sur les grandes artères.

2. Complémentation alimentaire

La complémentation des animaux est assurée par les sous-produits agro-industriels (son de blé, tourteaux, etc.) et les résidus de récolte. Elle concerne certaines catégories du bétail surtout les animaux malades, les laitières et les animaux d'embouche. Dans la région de Tahoua, elle se fait rarement dans les élevages extensifs avec la disponibilité de plus en plus du pâturage sur les parcours. Les aliments pour bétail placés par l'Etat et ses partenaires pour la vente à prix modéré existent dans certaines régions dont Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder qui enregistrent leurs derniers tonnages. Le PRAPS – II vient de livrer 1949,6 tonnes sur les 2000 tonnes prévues pour la région de Dosso. Dans la région de Diffa, la vente de la luzerne enrichie au maïs suit son cours. La vente à prix modéré a été d'un grand soulagement pour les éleveurs, car elle a permis de stabiliser les prix des intrants qui sont toujours accessibles sur les marchés locaux.

3. Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux est principalement facilité par les points d'eau de surface (mares temporaires, semi-permanentes, flaques d'eau) ayant observés un bon niveau de remplissage ; néanmoins, certains éleveurs utilisent encore les puits et stations de pompage pastoraux.

Il est à noter que certains points d'eau de surface ont atteints un niveau de remplissage exceptionnel et ont commencé à déborder dans plusieurs localités surtout dans les communes situées dans les zones du dallol et du fleuve.

4. Mouvements et concentration des animaux

Tout comme à la décennie précédente, les mouvements des animaux sont timides et de faibles ampleurs en dehors de la remontée des certains troupeaux vers la zone pastorale pour les terres salées.

Agadez :

Les mouvements sont inter et intra communaux. Les animaux sont plus concentrés sur les plaines et les plateaux non inondables.

Dans le département d'Aderbissinat, les éleveurs et leurs troupeaux venus des communes de Tchirozérine, Ingall, Dabaga, Arit, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji les décades précédentes et qui se sont installés dans les bandes Sud, Ouest et Est dudit département ont commencé à se sédentariser.

Diffa :

Les mouvements sont inter et intra communaux. Les animaux sont plus concentrés sur les plaines et les plateaux non inondables.

Dans le département d'Aderbissinat, les éleveurs et leurs troupeaux venus des communes de Tchirozérine, Ingall, Dabaga, Arit, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji les décades précédentes et qui se sont installés dans les bandes Sud, Ouest et Est dudit département ont commencé à se sédentariser.

Dosso :

Tout comme à la décennie précédente, le mouvement des animaux est stable pour le moment. Néanmoins, on observe un mouvement du Sud vers le Nord des moutons Oudah dans les départements de Dioundiou, Tibiri, Loga, Boboye, sud Dosso.

Les concentrations des animaux ont été constatés au Sud de la région en transhumance au Bénin, dans les aires de pâturage PK10, dans les forêts classées (département de Gaya), au Sud du département de Falmey (dans le parc du W) et aussi dans la partie Nord-Est du Département de Loga.

Maradi :

En zone pastorale, il est constaté, l'arrivée des animaux de la zone agricole qui se poursuit avec une ampleur faible. En plus il a été remarqué une remontée des éleveurs de Bermo vers Ingall à la recherche des terres salées. La concentration est plus forte dans les zones pourvues en pâturage et au tour des points d'eau.

En zone agricole, avec l'installation de la campagne en zone pastorale, il a été constaté une remontée faible des éleveurs transhumants vers le Nord en provenance des tous les départements avec une forte concentration au niveau de la vallée de la Tarka.

Niamey :

Les lieux de concentration des animaux sont les enclaves pastorales, les bordures des mares et du fleuve. Mais, il faut préciser qu'une bonne partie des troupeaux de la région s'est déplacée dans la zone pastorale de Tillabéri et dans la zone située entre Kollo et le Dendi.

Tahoua :

Au cours de la deuxième décennie d'Août, il n'a été constaté que le nomadisme des éleveurs et de leurs troupeaux dans la région.

La Concentration des animaux se situe au Nord de la commune de Tébaram (Inelou, ijali, ajaga) dans le département de Tahoua, et au niveau des espaces pastoraux des terroirs villageois sur l'ensemble des départements de la zone agricole.

En zone pastorale, les animaux sont concentrés dans la bande Nord du département d'Abalak, la partie Ouest, Sud-ouest, Nord, Nord-ouest et Centre-Nord (Atoumbouloum, Tarissadat, Miguiza, Tiloteyane, Tazalit, Intakate, Teindé, Massobiya, Inwalam et Inghoyan...) du département de Tassara.

Tillabéri :

Les mouvements des animaux sont axés vers la zone agricole la plus stable du point de vue sécuritaire et disponibilité fourragère. Il est constaté la présence de beaucoup d'éleveurs Oudah ainsi que des transhumants des bovins venus du Sud dans le département d'Abala. Les éleveurs sont plus concentrés dans la zone agricole au détriment de la zone pastorale

Zinder :

Les mouvements des animaux sont timides et de faible ampleur. Ils sont une fois de plus caractérisés par le passage des éleveurs transhumants WHITE FULANI provenant du Nigeria en petits troupeaux en direction du Nord en zone pastorale. Il est observé, une concentration dans la forêt de Takeita de ces transhumants fuyant l'insécurité du Nigeria avec des bovins de race " la white fulani".

5. Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement chez toutes les espèces. Il évolue de passable à bon suivant les zones.

6. Terme de l'échange

Au cours de la deuxième décennie d'Août 2024, les termes d'échange restent encore en défaveurs des éleveurs.

7. Phénomènes exceptionnels

La deuxième décennie d'Août, a connu plusieurs phénomènes exceptionnels pour l'essentiel liés aux fortes précipitations enregistrées. Les détails par région sont les suivants :

Tahoua :

-Mortalités de quarante-quatre (44) petits ruminants au niveau des villages de Barmou, Ikakan et N'goye (commune de Barmou/Tahoua) ; -Mortalité de 1014 têtes d'animaux (340 vaches, 263 chèvres, 381 brebis et 30 ânes) dans la commune de Tébaram/Tahoua au niveau de 14 villages.

Tillabéri :

Inondations çà et là dans la région en particulier, la rupture des tronçons routiers à Sorey (RN1), vers Kollo et sur l'axe Niamey – Filingué. Les évaluations des dégâts causés sont en cours.

Zinder :

Suite aux importantes précipitations enregistrées au cours de la décennie, il a été constaté dans la vallée Tarka, une perturbation des activités socio-économiques dans le département de Belbedji avec l'impraticabilité des plusieurs traçons pour le transport des personnes et de leurs biens. Cette situation est pareil pour le département de Tanout avec les voies Gangara Yagagi, Gangara Sabon Kafi et Gangara Samia qui sont devenues impraticables et ailleurs ce sont les parcours et les champs qui sont inondés.

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de file du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

*« La météorologie au service du
développement et pour la sécurité des
personnes et des biens »*

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.net

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
 - BP : 893
 - Tel : 20.72.39.53
 - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
 - BP : 218
 - Tel : 20.73.21.60
 - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
 - Direction de la Statistique (DS)
 - BP : 323
 - Tel : 20.75.27.72
 - Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)
 - BP : 323
 - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
 - Direction du Développement Pastoral (DDP)
 - BP : 1268
 - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
 - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
 - BP : 257
 - Tel : 20.72.38.85

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.